



Monsieur le Président, mesdames et Messieurs les membres du CSA AP

Le déni de démocratie semble contaminer l'ensemble des institutions de notre pays. Après le passage en force de la loi sur la réforme des retraites malgré l'opposition d'une très grande majorité des français et sans vote au Parlement, voilà que la DAP et le cabinet du Ministre pratique la même politique, celle du « cause toujours tu m'intéresses ».

Le bloc syndical formé par nos 3 organisations syndicales, l'**UFAP UNSa Justice**, la **CGT Pénitentiaire** et le **Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s**, représentant plus de 50 % des suffrages exprimés lors des dernières élections professionnelles ont élaboré un projet commun avec une construction du corps d'encadrement et d'application en deux grades.

Nos 3 organisations professionnelles proposent un projet pour plus d'égalité avec un déroulé de carrière plus linéaire pour encourager nos futures recrues à intégrer l'administration pénitentiaire mais également le maintien d'agents encore en activité. Notre proposition permettra d'être plus attractif et de maintenir en activité nos très nombreux collègues qui pourraient faire valoir leur demande de départ en retraite.

Depuis le 25 avril dernier, malgré nos demandes répétées, le cabinet du ministre nous oppose une fin de non-recevoir pour toute rencontre commune arguant qu'il doit voir avec vous Monsieur le président les conditions d'une telle rencontre. Cela pousse à croire que le bloc syndical dérange...

Cette décision est incompréhensible dans la mesure où nous sommes en pleine phase de concertation et que le ministère devrait se féliciter d'arriver à réunir 3 organisations professionnelles représentatives dans l'unique intérêt des personnels. D'ailleurs nous ne devrions plus dire 3 organisations mais maintenant 5 puisque le SNEPAP/FSU et la CFTC ont décidé de répondre favorablement à l'élargissement du BLOC SYNDICAL.

Alors Monsieur le Président, dans le cadre d'un réel dialogue social, comment expliquez-vous que l'on refuse même jusqu'à toute discussion avec ce bloc MAJORITAIRE pour construire une réforme historique pour le personnel de surveillance et que l'on s'appuie sur une seule organisation (minoritaire) au sein de cette maison qui achète la contractualisation du service public pénitentiaire et une absence de véritable évolution de carrière pour les personnels de surveillance.

Ne pensez-vous pas que ces personnels méritent bien mieux que cela... Nous nous en sommes persuadés !

Paris, 12 mai 2023

Pour l'UFAP UNSa Justice,
Secrétaire général,

Emmanuel CHAMBAUD

Pour la CGT Pénitentiaire
le Secrétaire général,

Samuel GAUTHIER

Pour le SPS, le
le Secrétaire général,

Jérôme MASSIP